



Sixt - Pratiques litigieuses

Par **nursedavid**, le **06/10/2015** à **17:11**

Bonjour,

J'ai effectué la location d'un véhicule utilitaire auprès de l'agence Sixt (réservation : **9829410981** - contrat : **9328506056**) entre le 2 et le 3 octobre 2015 (de 18:00 à 18:00).

Lors du retour du véhicule, l'agent en place a effectué le contrôle de celui-ci kilométrage, carburant (à compléter) et état.

Celle-ci me dit que tout est conforme et que je vais recevoir une facture par mail.

J'ai reçu ce jour ma facture correspondant à la période de location conforme à ma location avec le supplément carburant.

Mais ! quelques heures après je reçois un nouveau mail avec une déclaration de sinistre **SX-9051980972-60-167, DR-483-FD** compléter avec un lien ???

Aussi, je m'étonne de cette démarche n'ayant pas eu de sinistre pendant ma période de location.

Que le contrôle du véhicule par l'agent présent ce soir là n'a donné lieu à aucune constatation et que l'on me demande aujourd'hui, soit 3 jours après la restitution de celui de déclarer un sinistre !!!!

Merci de m'éclairer sur cette procédure et mes capacités de recours.

Par **nursedavid**, le **08/10/2015** à **10:59**

Bonjour,

je viens de recevoir ce mail de SIXT m'annonçant classer sans suite mon dossier :

Monsieur xxxxxxxxxx,

Nous faisons suite à votre courriel et vous en remercions.

Après avoir effectué les vérifications nécessaires et compte tenu de vos observations, nous avons le plaisir de vous informer que nous classons sans suite votre dossier.

Cordialement,

...

France Claim Dept

SIXT S.A.S

Centre Sinistres

...

Je remercie les équipes de SIXT pour le traitement rapide de ce dossier.

Par **nursedavid**, le **08/10/2015** à **11:00**

Merci aux modérateurs de clôturer ce post.